

Image not found or type unknown



Cumul travail salarié et vdi

Par **SISKAC**, le **05/09/2013** à **11:38**

Bonjour,rrnTout d'abord, je travaille pour un OPH (office public hlm), je ne suis pas fonctionnaire, je suis Opacienne qu'ils nous appellent. Je suis salarié du droit privée.rrnJe n'arrive pas à vivre, comme beaucoup, avec ma paye. Je souhaite donc exercer une activité VDI en parallèle mais que quelques heures.rrnSavez-vous qu'elles sont mes droits et si je peux. Car les RH ne sont pas capables de me le dire???rrnMerci d'avance